

Réf: Dossier 297820

Avis de constitution

SOCIETE « CRYSTAL MINERALS »

Siège Abidjan, Cocody, Angré 9eme Tranche non loin de l'immeuble CGK et de l'école Saint Marc, Lot 477, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTAL MINERALS »

Objet : L'obtention, l'aliénation et l'exploitation semi-industrielle de toutes concessions minières ; l'extraction de tout minerai notamment l'or, le fer, le manganèse, le lithium etc. ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licence, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 9eme Tranche non loin de l'immeuble CGK et de l'école Saint Marc, Lot 477, Ilot 22

Dirigeant(s) M KOFFI N'DRE URBAIN CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02870 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16843/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

